



Je suis acheteur d'un véhicule qui avait été volé.

Par **Cristinel**, le **10/11/2014** à **12:50**

Bonjour ,

En Février 2014, j'ai acheté une voiture d'occasion et j'ai fait immatriculer à mon nom immédiatement. Au mois de Septembre, alors que je me rendais en Roumanie, j'ai été contrôlé par les douanes Slovènes qui ont consulté les fichiers et mon véhicule est ressorti volé depuis Mars 2008, en Belgique. Du coup, les douanes Slovènes ont gardé ma voiture et je me suis retrouvé à pied avec mon fils et ma femme pour aller en Roumanie. En rentrant en France, je me suis rapproché de Hôtel de Police et effectivement

l'historique du véhicule démarre bien le 20-03-2008 sur vos fichiers avec la mention "1ère immatriculation en série normale d'un véhicule d'occasion" (Pays d'origine BELGIQUE). Il ressort également que le premier propriétaire a acheté le véhicule en Belgique. Il a changé plusieurs fois de propriétaires avant que je ne l'achète. Aujourd'hui, je me retrouve sans ma voiture, qui pour moi, était en règle. J'ai déposé plainte contre x pour les faits relatés, mais ils ont dit que ça sera impossible de récupérer la voiture ou la somme payé. Qu'est-ce que je peux faire dans ce cas?